

Cas-type C2

OVINS-CULTURE INTENSIF

1 personne - 120 ha - 400 brebis - Productivité 1,4 - 9 brebis/ha SFP

80 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
25 % d'enrubannage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux



Ce système concerne en bordure de bassin céréalier, et plus particulièrement dans la Vienne.

La logique intensive se manifeste d'abord sur la conduite du troupeau, avec une race herbagère conduite en agnelage principal de contre-saison, et un niveau élevé de productivité. Elle se manifeste aussi sur la conduite de la surface fourragère, avec le recours à de la fauche précoce.



RESEAUX
D'ELEVAGE



INSTITUT DE
L'ELEVAGE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Bonne complémentarité des 2 ateliers : répartition de la charge de travail, place des prairies dans la rotation.
- Bonne sécurité face aux aléas climatiques.
- Forte diversité culturelle.

Contraintes :

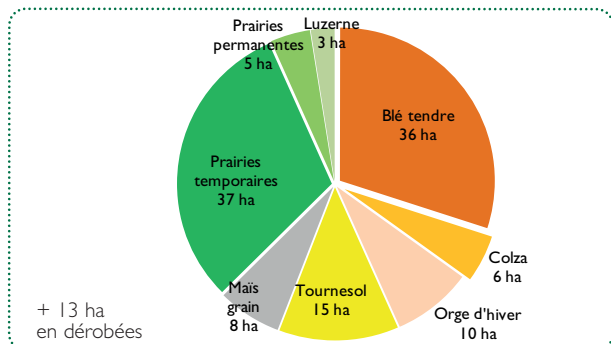
- Agnelage principal à contre-saison avec une race herbagère ne désaisonnant pas naturellement.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Du maïs peut être ensilé en cas de récolte insuffisante sur la surface en herbe.
- 13 ha de CIPAN sont enrubannés.
- Le foin est récolté sur la luzerne (3 coupes) et les prairies naturelles (2 coupes) ou temporaires (1 coupe).
- Les brebis rentrent en bergerie au plus tôt fin octobre.
- Les brebis agnelant en contre-saison ne sont remises à l'herbe qu'en fin d'hiver.
- La mise à l'herbe se fait à partir du 10 février, mais seules les agnelles et les dernières brebis ne font pas leur lactation en bergerie.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage CIPAN	13	2 tMS	26 tMS
Foin	25	2,8 tMS	74 tMS
Total			100 tMS
Blé	36	75 qx	2 700 qx
Orge	10	70 qx	700 qx
Colza	6	35 qx	210 qx
Tournesol	15	25 qx	375 qx
Maïs grain	8	75 qx	600 qx

Surface labourée

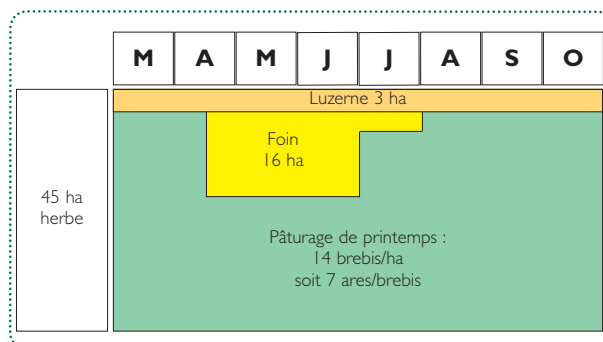
Surface labourée
- 61 ha de cultures à l'automne et 7 ha de prairies (durée 5 à 6 ans)
- 23 ha de cultures au printemps

- Le fumier est apporté prioritairement à l'implantation du maïs à raison de 25 tonnes/ha, ou sur jeunes prairies (20 tonnes /ha).



> L'utilisation des surfaces fourragères

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Luzerne	0	60	90
Prairies temporaires fauchées	100	20	30
Prairies temporaires pâturées	60	20	30
Prairies naturelles	60	15	20
Moyenne Herbe	80	22	33
Blé	160	40	60
Blé précédent maïs	110	0	0
Orge	130	40	60
Colza	200	60	60
Tournesol	0	20	40
Moyenne SAU	96	26	43

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	39	- 3	24



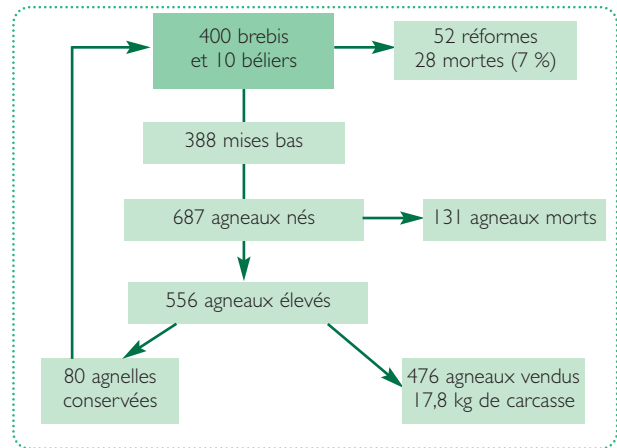
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

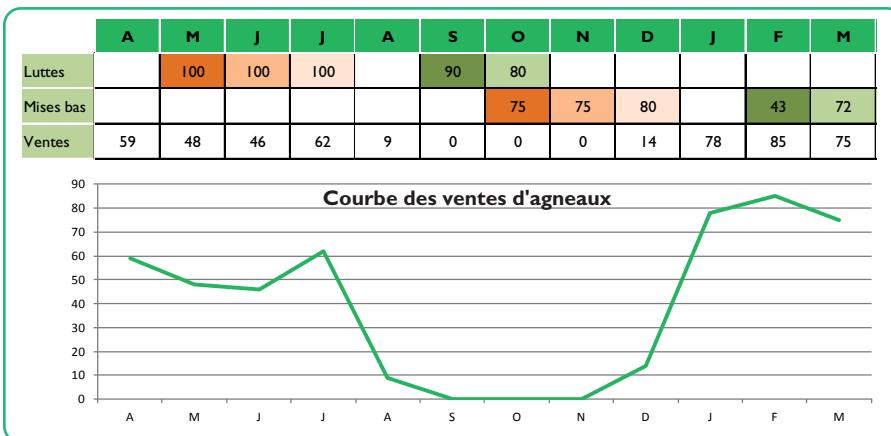
Taux de mise bas	97 %
Prolificité	177 %
Mortalité agneaux	19 %
Productivité numérique	139 %
Taux de renouvellement	20 %

Toutes les adultes sont luttées en contre saison, avec une repasse en même temps que les agnelles.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Enrubannage (MS)	24 000	58	0	58
Foin (MS)	74 000	158	13	176
Total fourrage	98 000	215	13	234
Céréales	58 290	83	45	146
Complémentaire azoté	17 620	19	18	44
Total concentrés	75 910	102	63	190
% concentré prélevé	76			
Concentré/kg carcasse produit	7,7			

Les agneaux né en saison sont rentrés en bergerie dès le sevrage.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 400 places de brebis
 - + 200 agneaux sevrés
 - . 1 100 m²
 - . 200 cornadis
 - . louve

100 % des brebis sont logées
Total : 2,7 m²/brebis

- Hangar :
 - . 580 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 450 qx
 - . 1 silo de 5 tonnes
- Parc de tri
- Ordinateur et logiciel

Le foncier



- 17 km de clôtures

Le travail d'astreinte



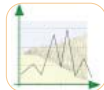
- 1 900 heures (1 700 à 2 200), soit 19 h/UGB, dont 1 100 h pour les ovins (3,7 h/brebis) et 800 h pour les bovins (14 h/UGB)

Le travail de saison



- 130 jours, dont 60 pour le troupeau (40 pour les ovins et 20 pour les bovins), 60 pour la SFP et 10 pour les céréales

Les pointes de travail



- Le fractionnement des agnelages et des vèlages sur 2 périodes permet de répartir les pointes de travail mais n'évite pas, en général, leur superposition. Le choix d'un système fourrager « tout herbe » permet de limiter un peu les travaux liés à la surface.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 120 cv et 4 RM 80 cv) et chargeur frontal
 - . benne monocoque 14 T
 - . pailleuse-affourageuse
 - . distributeur de concentré
 - . véhicule utilitaire
- En co-propriété :
 - . charrue
 - . combiné de semis
 - . semoir pneumatique
- En CUMA :
 - . cover crop
 - . vibroculteur
 - . semoir pneumatique
 - . épandeur engrais 18 T
 - . pulvérisateur 18 m
 - . épandeur fumier 12 t
 - . faucheuse
 - . faneuse
 - . andaineur
 - . round-baller
 - . enrubanneuse
 - . moissonneuse
 - . gyrobroyeur
 - . plateau à balles rondes
 - . vis de chargement céréales
 - . soufflerie séchage céréales

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
 Tel : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
 www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type C2

OVINS-CULTURE INTENSIF

1 personne - 120 ha - 400 brebis - Productivité 1,4 - 9 brebis/ha SFP

80 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
25 % d'enrubannage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	213 730 €
30 %	Ovins viande	64 890 €
	Ventes	57 520 €
	363 agneaux lourds de bergerie de 17,8 kg C. à 6,48 €/kg	41 870 €
	113 agneaux lourds d'herbe de 17,7 kg C. à 5,74 €/kg	11 480 €
	52 brebis de réforme à 65 €	3 380 €
	2 béliers de réforme à 75 €	150 €
	800 kg de laine à 0,80 €/kg	640 €
	Achat d'animaux	- 1 350 €
	3 béliers achetés pour reproduction à 450 €	- 1 350 €
	Aides	8 720 €
	Prime à la brebis : 400 têtes à 21,80 €	8 720 €
53 %	Grandes cultures	113 475 €
	Blé tendre : 2 669 q à 22 €	58 720 €
	Tournesol : 375 q à 47,50 €	17 815 €
	Maïs grain : 600 q à 21,00 €	12 600 €
	Colza : 210 q à 46,00 €	9 660 €
	Orge d'hiver : 117 q à 20,00 €	2 340 €
	Cession interne au troupeau : 583 q à 20,00 €	11 660 €
	Cession interne de semences	680 €
17 %	Autres aides	35 370 €
	Aides découplées : 120 ha à 257,40 €	30 890 €
	Indemnité comp. handicap : 50 ha à 79,63 €	3 980 €
	Franchise de modulation	500 €

% /PB	LES CHARGES	131 590 €
30 %	Charges opérationnelles	64 520 €
	Troupeau	69 €/brebis
	Concentrés	48 €/brebis 19 195 €
	Frais divers d'élevage	15 €/brebis 5 905 €
	Frais vétérinaires	6 €/brebis 2 400 €
	Surface fourragère	168 €/ha
	Engrais et amendements	140 €/ha 6 300 €
	Semences	24 €/ha 1 090 €
	Fournitures pour fourrages	4 €/ha 170 €
	Productions végétales	393 €/ha
	Engrais et amendements	156 €/ha 11 670 €
	Phytosanitaires	145 €/ha 10 900 €
	Semences	92 €/ha 6 890 €
31 %	Charges de structure hors amortissements et frais financiers	67 070 €
	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	148 €/ha SAU 17 805 €
	Foncier	119 €/ha SAU 14 225 €
	Matériel	199 €/ha SAU 23 825 €
	Bâtiments et installations	2 €/ha SAU 185 €
	Autres charges	92 €/ha SAU 11 025 €
38 %	EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION	82 140 €

ANNUITÉS 20 055 €

AMORTISSEMENTS FRAIS FINANCIERS 17 130 €
5 410 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 62 085 €

RÉSULTAT COURANT 59 600 €

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (600 brebis)	
Produit brut/UMO	213 730 €	Produit Brut/brebis	172 €
EBE/PB	38 %	Alimentation directe/brebis	48 €
EBE/UMO	82 140 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,9 €
Revenu agricole/UMO	59 600 €	Surface fourragère/ha	204 €
Charges de structure totales/ha	896 €	Surface fourragère/brebis	19 €
Charges de mécanisation totales/ha	272 €	Frais d'élevage/brebis	21 €
Annuités/EBE	24 %	Marge brute/produit	49 %
Marge de sécurité/EBE	54 %	Marge brute/brebis	85 €

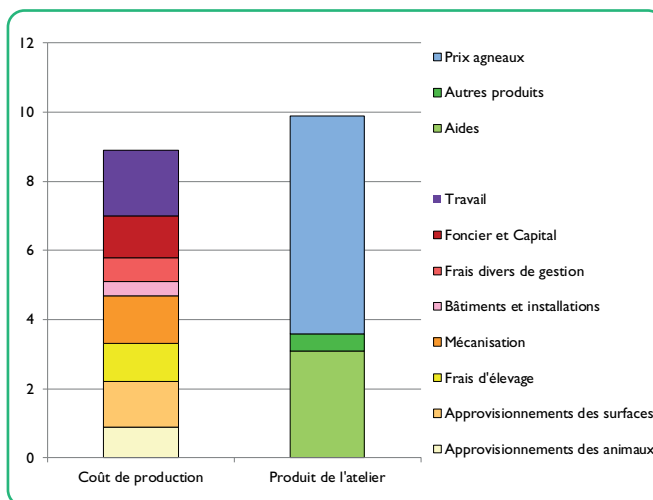
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	9,9 €
Ventes	6,3 €
Autres produits	0,5 €
Aides	3,1 €

Coût de production	9,0 €
Aliments	0,9 €
Frais surfaces	1,3 €
Frais élevage	1,1 €
Mécanisation	1,4 €
Bâtiments	0,4 €
Frais divers & gestion	0,7 €
Foncier et capital *	1,2 €
Travail **	1,9 €

* Rémunération capital : 2,3 %
 ** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov	13 650 kgc
------------------	------------



Prix de revient pour 1,5 SMIC	5,4 €
Rémunération permise	2,2 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	244 K€
- Bâtiments et équipements	89 K€
- Matériel et divers	92 K€
- Cheptel	44 K€
- Drainage	6 K€
- Stocks alimentaires	14 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	225 K€ (95 %)	122 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	8 ans	10 ans
Capitaux propres	19 K€ (5 %)	122 K€ (50 %)
EBE	81 K€	82 K€
Annuités	32 K€	20 K€
Annuités/EBE	40 %	24 %
Disponible pour vivre et investir	49 K€	62 K€
Prélèvements	15 K€	8 K€
Marge de sécurité/EBE	42 %	54 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	3 970 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	1 950 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 140 €

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
 Tél : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013